



Vie municipale p. 2

Éditorial p. 3

Chaîne d'artiste p. 4

Famille d'ici - The Chamberlin Family p. 6

The Story of an adoption p. 8

Des êtres et des herbes p. 9

« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. »

Édouard Herriot



BÉNÉVOLES...

jstarmand@hotmail.com

On le voit, on le lit, on le sait : les bénévoles sont essentiels à la vitalité d'une communauté. Peu importe le degré d'implication, le bénévolat reste l'épine dorsale de toute organisation vouée à l'avancement de la collectivité. Sans eux, aussi bien fermer boutique.

Le bénévolat sous toutes ses formes doit être valorisé, stimulé et appuyé par les élus. Il représente une force et une santé communautaire qu'on ne peut ignorer. Peu importe ses allégeances, le bénévole demande respect et encouragement. Car son engagement et son dévouement à une cause sont en quelque sorte un don de soi, une volonté d'offrir son expérience, de donner de son temps qu'on dit précieux, et d'être généreux dans sa volonté de partager avec son prochain. Au-delà de ces belles valeurs, les bénévoles sont sensibles aux critiques qui, parfois, découragent ou blessent. Il n'est pas étonnant alors de les voir partir.

Je ne peux passer sous silence le départ de deux bénévoles du journal, non pas qu'elles soit découragées ou blessées, mais plutôt motivées à passer le flambeau à d'autres. Merci à Josiane Cornillon, une des toutes premières bénévoles du journal, qui au cours des ans, a passé d'innombrables heures, soit devant son écran d'ordinateur, soit à la correction et à la révision des textes. Que de travail accompli ! Merci aussi à Paulette Vanier qui, elle non plus, n'a pas compté ses heures pour le Journal, soit au secrétariat du CA, à la révision des textes, à l'écriture ou à la production. En espérant que votre retraite du Journal vous soit agréable.

Voyez comment c'est... il m'a fallu environ une heure et demie juste pour écrire ce court texte, le temps d'y penser, de me relire, de corriger. Bref, rien de bien compliqué. Mais dehors il fait super beau, je pourrais être ailleurs, faire autre chose. Est-ce que je me plains ? Non. Bah ! Juste un peu. Comme on dit : bénévole un jour, bénévole toujours.

Bonne lecture,

Éric Madsen

NOUVEAUX MEMBRES AU C.A. DU JOURNAL



PHOTO : MONIQUE DUPUIS

Le président du CA, Éric Madsen, entouré de Marie-Hélène Guillemain-Batchelor et de Richard-Pierre Piffaretti, nouveaux administrateurs du journal

VIE COMMUNAUTAIRE

Cinéma de répertoire à Saint-Armand ?

JEAN-PIERRE FOUREZ ET PIERRE LEFRANÇOIS

Des citoyens bénévoles sont déçus du déroulement des choses quant au projet de création d'un cinéma de répertoire à Saint-Armand.

Deux d'entre eux ont fait part au journal de leur mécontentement suite à leur implication au sein de l'équipe de bénévoles constituée en vue de l'organisation de séances de cinéma pour la communauté. Ce projet, rappelons-le, découle d'une démarche de consultation de la population organisée par le comité de direction du projet *Nouveaux horizons pour les aînés*, à l'initiative de monsieur Jean Trudeau et avec le soutien du conseil municipal.

Cette consultation a donné lieu, en juin 2009, à la présentation d'un projet communautaire nommé « On bouge à Saint-Armand », pour lequel une subvention de quelque 25 000\$ a été obtenue du gouvernement fédéral. Quant à la municipalité de Saint-Armand, il était entendu au départ que sa participation (évaluée à 11 880 \$) se limiterait à des prêts d'équipements et de locaux, le conseil ayant décidé de ne pas investir en argent sonnante dans ce projet communautaire.

Le projet « On bouge à Saint-Armand » comprend plusieurs

volets, notamment celui des activités artistiques et sociales dont était chargée madame Jeanine Laskar jusqu'à ce quelle présente sa démission en mars dernier. C'est dans le cadre de ce volet que figure l'organisation de séances de cinéma.

Madame Laskar estime que la part de la subvention qui a été allouée au volet dont elle s'occupait n'était pas suffisante pour démarrer. Elle a demandé à la municipalité une aide financière supplémentaire, qui lui a été refusée. Madame Laskar pense que, outre l'aspect financier, le choix des lieux d'implantation du projet a fait l'objet de refus systématiques. Dans la lettre de démission qu'elle a adressée à la Municipalité et dont le journal a obtenu copie, elle énumère les lieux proposés et les raisons données pour s'opposer à leur utilisation (Chapiteau père Lou, Église unie de Philipsburg, salle communautaire, église Notre-Dame-de-Lourdes, ancienne gare et salle de la Légion). Elle se dit dans l'impossibilité de mettre sur pied son projet dans les conditions actuelles et préfère se retirer car, explique-t-elle, on ne lui fait pas confiance pour la gestion des opérations.

Madame Laskar termine sa lettre en dénonçant la municipalité pour son manque de confiance envers les citoyens et pour « l'état de crise continuelle et le manque d'appui qui affaiblit le corps social et culturel de Saint-Armand. » Après avoir été une bénévole enthousiaste, elle déchant.

Monsieur Claude Béique, qui était impliqué dès le départ dans l'élaboration du projet de cinéma de répertoire, estime lui aussi que, dans les conditions actuelles, le projet n'est pas viable sans une plus grande implication du conseil municipal. Dans une lettre envoyée au journal, il se dit notamment convaincu que la salle communautaire conviendrait mieux à l'organisation de séances de cinéma que les locaux de la Légion. Il est déçu et fâché de l'accueil que le comité de direction du projet et le conseil municipal ont accordé à ses propositions. Il estime ne pas avoir été convenablement entendu. Comme Jeanine Laskar, il pense que la municipalité devrait accorder une aide financière supplémentaire pour couvrir l'achat d'équipements de

(suite en page 2)



PROCHAIN NUMÉRO

VOL. 8 N° 1 AOÛT - SEPTEMBRE 2010

DATE DE TOMBÉE : 9 JUILLET 2010

jstarmand@hotmail.com



VIE MUNICIPALE

Des pouvoirs nouveaux à assumer

PIERRE LEFRANÇOIS

jstarmand@hotmail.com

Au Québec, la protection des rives, du littoral et des zones inondables est de juridiction municipale. Dans la majorité des cas, les conseils municipaux délèguent cette responsabilité à la Municipalité régionale de comté (MRC). À Saint-Armand, le maire et ses conseillers ont décidé de prendre les choses en mains (voir l'article ci-contre à ce sujet). Il faut certes s'en réjouir et applaudir à cette initiative de nos élus qui tranche avec le désespérant « laisser faire » qui caractérise habituellement les milieux municipaux à cet égard. Chapeau au maire et à ses conseillères et conseillers.

Le conseil municipal démontre, ce faisant, qu'il est possible de réglementer et d'agir, au niveau municipal, lorsque l'intérêt public est en jeu, et ce, même sur des ter-

ritoire de Sutton, de vastes propriétés couvrant au moins 380 hectares. Le verdict inflige une dure leçon à ceux qui croient encore que le droit de propriété équivaut au droit de tout faire. Cette décision nous touche puisque l'entreprise possède des terres ou des droits de coupe un peu partout dans la région, notamment sur le territoire de Saint-Armand.

La Cour conclut qu'une municipalité a le droit, voire le devoir, de réglementer de manière à freiner l'érosion sur son territoire. Le jugement confirme qu'elle peut aussi le faire si « les coupes forestières ont un impact visuel important sur les sommets montagneux ». L'aménagement durable de la forêt inclut donc la protection du paysage.

Selon les juges Gendreau, Dalphond et Giroux, « La municipalité n'est pas tenue

La Cour conclut qu'une municipalité a le droit, voire le devoir, de réglementer de manière à freiner l'érosion sur son territoire.

rains privés. La protection de l'environnement, voire du paysage, justifie qu'une municipalité intervienne en propriété privée aussi bien que dans les espaces publics.

Au cours des dernières années, les tribunaux, notamment la Cour suprême du Canada, ont confirmé ce principe en matière de protection des rives, du littoral et des zones inondables. Trois juges de la Cour d'appel du Québec viennent d'étendre ce principe au domaine de la protection du couvert forestier.

Les magistrats donnent raison à la municipalité de Sutton, au détriment de deux sociétés à numéro (détenues par la compagnie Bois Champigny de Mansonville) qui réclamaient l'annulation entière des règlements municipaux sur l'abattage des arbres sur des terrains leur appartenant. Ces sociétés possèdent, sur le ter-

rains privés. La protection de l'environnement, voire du paysage, justifie qu'une municipalité intervienne en propriété privée aussi bien que dans les espaces publics.

Rappelons que dès 1995, dans la foulée du *Sommet sur la forêt privée*, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) a été modifiée pour permettre aux municipalités de « régir ou restreindre la plantation ou l'abattage d'arbres afin d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt privée ». Le récent jugement de la Cour d'appel confirme la validité de la LAU et des pouvoirs et devoirs municipaux à cet égard. Tout comme les cours d'eau, le couvert forestier, même lorsqu'il est situé sur des propriétés privées, constitue un patrimoine collectif qui peut et doit être régi par la municipalité.

ÇA BOUGE AU BORD DU LAC

Projet de stabilisation des berges du lac Champlain

JEAN-PIERRE FOUREZ AVEC LA COLLABORATION DE DANIEL BOUCHER

Depuis des années, les abords du lac, le long de la rue Champlain, sont sujets à une érosion accélérée. Certains propriétaires riverains ont perdu au fil du temps des morceaux de leurs terrains. Quelques-uns ont fait des tentatives maladroites de soutènement en chargeant la rive de blocs de pierre, de marbre ou de béton : geste de sauvegarde louable de prime abord mais totalement inefficace et même nuisible à la santé du lac dont l'eau est devenue de qualité plus qu'inquiétante.

Il fallait intervenir. La Municipalité a fait appel à une firme d'ingénieurs conseils, le Groupe Synergis, pour étudier ce qui pouvait être fait.

Lors d'une réunion publique tenue au Centre communautaire le 27 avril dernier, M. Pierre-Olivier Côté, biologiste chargé de projet, a présenté un rapport de caractérisation et d'interventions suggérées sous forme d'un diaporama et a répondu aux questions des trop rares citoyens présents.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le rapport présenté est un document de base exposant l'ensemble des travaux nécessaires à la revitalisation des rives autant en terrain public (30 %) que privé (70 %). Il concerne les 3 km de berges entre le quai municipal et les terrains de Conservation Nature Canada.

L'ensemble du projet comprend trois étapes : l'étude de faisabilité, le financement et les travaux.

QUELQUES CHIFFRES

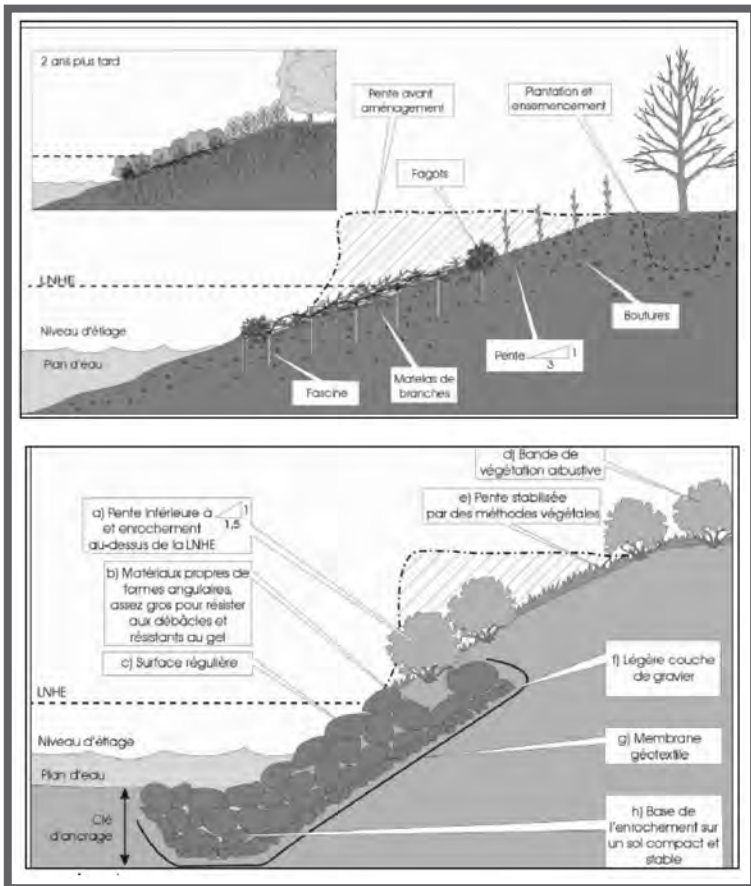
L'étude de faisabilité a coûté 25 000 \$ partagés entre la municipalité (10 000 \$) et le Pacte Rural (15 000 \$). Le coût des travaux, après acceptation de l'étude, est évalué à environ 150 000 \$ partagés également entre la municipalité et la Fondation Hydro-Québec pour l'envi-

ronnement. La phase 1 des travaux concerne la partie publique des rives. Le projet final de l'étude doit être déposé à l'automne 2010 pour des travaux en 2011 à la période d'étiage (période des eaux les plus basses). La phase 2 concerne la partie privée des berges. Elle sera amorcée bientôt par des ren-

également pour effet de limiter le réchauffement de l'eau.

Ces travaux s'inscrivent dans un ensemble de mesures visant à la revitalisation du lac Champlain et dans l'effort de développement durable de la municipalité de Saint-Armand.

Si ces travaux donneront un



Source : Synergis, Rapport de caractérisation et interventions suggérées

contres avec les propriétaires des terrains visés. La municipalité sera à l'écoute pour déterminer le plan d'action idéal (aspects techniques et financiers).

EN QUOI CONSISTENT CES TRAVAUX ?

Il s'agit essentiellement de stopper l'érosion en stabilisant la rive par un enrochement profond, de refaire les structures de soutènement, de restaurer ou d'éliminer certaines rampes de mise à l'eau désuètes et surtout de revégétaliser tout le littoral. Ce dernier aspect n'est pas qu'esthétique : un choix judicieux d'arbres, arbustes et plantes rampantes permet de retenir le sol. Ces végétaux adaptés aux sols humides ont

« look » plus soigné à Philipsburg, certaines interventions resteront invisibles à court terme comme l'arrêt de l'érosion, la diminution du phosphore, des sédiments et des nutriments. Dans ce projet, le naturel reprend ses droits et confirme que la combinaison du bon sens et de l'expertise a une efficacité supérieure à la politique du béton « mur à mur ».

Les citoyens intéressés par ce projet peuvent consulter l'étude de faisabilité ainsi que l'échéancier des travaux à l'Hôtel de ville.

La réfection du quai n'est pas incluse dans le projet mais fait partie du plan d'ensemble de revitalisation.

Histoire à suivre.

VIE COMMUNAUTAIRE

Cinéma de répertoire à Saint-Armand ? (suite)

JEAN-PIERRE FOUREZ ET PIERRE LEFRANÇOIS

cinéma et les coûts de certains aménagements qu'il serait nécessaire d'apporter à la salle communautaire en vue d'y tenir des séances de cinéma. Rappelons que, selon le texte du projet initial présenté le 9 juin 2009, la participation de la municipalité devait comprendre le « prêt de locaux et d'équipements tels que projecteur, écran et système de sonorisation. » M. Béique, après avoir proposé un budget revu à la baisse, estime que le projet aurait été rentable et

aurait même pu dégager des surplus dès la première année.

Le comité de direction du projet *Nouveaux horizons*, composé de Jean Trudeau, Lise Bourdages, Francine Chabot, Marion Deuel et Clément Galipeau, estime pour sa part qu'il est préférable de s'en tenir au projet initial du volet artistique et social qui comprend du cinéma, de la musique, des repas communautaires et des rencontres devant se tenir dans les locaux de la Légion, à Philipsburg. Les membres du

comité croient qu'on ne peut allouer une plus large part de l'argent de la subvention à la création d'un cinéma de répertoire, ce qui se ferait au détriment des autres volets des activités artistiques et sociales (musique, repas communautaires, rencontres).

En ce qui concerne la création d'un cinéma de répertoire à Saint-Armand, le comité propose que le conseil municipal confie à son comité Loisirs et Culture ou au Carrefour culturel de Saint-Armand la tâche d'é-

tudier la faisabilité du projet de Claude Béique et, le cas échéant, qu'il leur donne le mandat d'en superviser la réalisation.

Saisi du litige, les conseillers municipaux ont décidé, le 3 mai dernier, de s'en tenir au projet initial et ont réitéré leur confiance envers les membres du comité de direction du projet pour mener à bien ce volet des activités dans les limites budgétaires prévues et selon les critères communautaires initialement annoncés.

Bref, tout ceci illustre combien les démarches communautaires peuvent être difficiles à gérer de même que le fait que le travail en équipe est toujours exigeant pour les bénévoles qui s'impliquent. Raison de plus pour exprimer notre reconnaissance envers les femmes et les hommes qui se donnent la peine de le faire. Un grand merci, aussi bien à ceux qui quittent qu'à ceux qui continuent de tenir le fort.

ÉDITORIAL
DIFFAMATION !

Le 3 mai dernier, date de la Journée mondiale de la liberté de presse, le conseil municipal de Saint-Armand tenait son assemblée mensuelle ordinaire. À cette occasion, Monsieur le maire Réal Pelletier a insinué à plusieurs reprises, en public et devant témoins, que le journal Le Saint-Armand avait publié un ou quelques articles de nature diffamatoire, sans donner davantage de précisions.

Les personnes présentes dans l'assistance peuvent témoigner du fait que le mot « diffamation » a bel et bien été prononcé. Nous avons demandé au maire de citer le ou les articles litigieux. Il nous a répondu qu'il préférerait le faire lors d'une rencontre privée entre lui et nous. Rencontre qui n'a pas encore eu lieu au moment d'écrire ces lignes, bien que nous ayons signifié au maire que nous étions prêts à y participer quand bon lui semblerait.

Ce n'est pas la première fois que le maire tient des propos de cette nature au sujet du Saint-Armand, en public comme en privé. Et ce, depuis les premiers numéros publiés il y a sept ans. Pour un média, la diffamation est une faute professionnelle sérieuse qui est loin d'être anodine et qui doit, dans une société ouverte et démocratique, donner lieu à une poursuite devant un tribunal civil.

L'équipe de rédaction du Saint-Armand et les journalistes qui y collaborent n'ont jamais publié de propos diffamatoires. La direction de ce journal respecte le Guide de déontologie des journa-listes du Québec et s'est toujours assurée que les textes de ses collaborateurs s'y conformaient.

Nous trouvons pour le moins « malheureux » les

propos qui ont été tenus en public le 3 mai. Il faut bien admettre qu'ils ont pour effet de miner l'image et la crédibilité du journal Le Saint-Armand. Nous ne pouvons l'accepter. Ni comprendre les motifs d'un tel acharnement.

Que la chose soit intentionnelle ou qu'elle résulte d'une simple maladresse de la part de Monsieur Pelletier, nous lui demandons de cesser de proférer des propos de nature à semer le doute dans l'esprit de la population au sujet de l'intégrité et de la rigueur de cette publication communautaire. Cela a assez duré. Il faut que ça cesse !

S'il est sincèrement convaincu d'être « victime » de diffamation, qu'il intente formellement une poursuite civile à cet égard. Il peut également s'adresser au Conseil de Presse du Québec qui agit comme « préfet de discipline » auprès des journalistes et des médias. Cet organisme indépendant entendra sa requête et jugera si elle est frivole ou si Le Saint-Armand doit être réprimandé. Cette dernière démarche épargnerait des frais exorbitants aux citoyens de Saint-Armand et au journal.

Signalons qu'un journaliste et un média peuvent être condamnés pour diffamation si, et seulement si, la preuve peut réunir les trois facteurs suivants :

- 1. une faute professionnelle de la part du journaliste;
- 2. un dommage (matériel ou moral) chez sa « victime »;
- 3. un lien de causalité entre ces deux faits.

La diffusion d'information d'intérêt public, la saine critique et l'expression décente d'une opinion ne sauraient porter le nom odieux de « diffamation » tant qu'elles sont conformes au Guide de déontologie des journalistes

du Québec. Le Saint-Armand s'y conforme, ne nous y trompons pas.

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres du journal Le Saint-Armand, tenue le 25 avril dernier, la résolution suivante a été adoptée suite à une proposition de Daniel Boucher, membre votant de l'organisme à but non lucratif qui gère Le Saint-Armand et aussi conseiller municipal : « Il est résolu que le CA du journal prenne les moyens pour favoriser un rapprochement entre celui-ci et le conseil municipal dans le respect des autonomies de chacune des parties. » Peut-être serait-il avisé que le conseil municipal adopte aussi une résolution de cette nature ?

Au cours de l'assemblée municipale du 3 mai dernier, le conseiller Boucher, qui siège au Comité des Communications de la municipalité, a déclaré ne pas voir d'objection à ce que le nouveau site Web municipal fasse une place au journal Le Saint-Armand, comme c'est actuellement le cas. Ce à quoi la rédaction du journal applaudit. Nous estimons, en toute bonne foi, que c'est la voie à suivre. C'est d'ailleurs celle que suit notre journal depuis sept ans. La collaboration plutôt que l'obstruction, la clarté plutôt que les demi-vérités. Ceux qui croient qu'il en est autrement sont de mauvaise foi ou sont floués par les affirmations gratuites de monsieur Pelletier. Affirmations qui, soit dit en passant, ne reposent pas sur des faits.

La Rédaction

C'est mon opinion !

COMME SI L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE...

Le fait d'introduire une expression comme « coopérative de solidarité » dans un projet de parc d'éoliennes suffit-il à faire la démonstration d'une certaine acceptabilité sociale ? Voilà la question au cœur du débat en cours dans la région de Bedford.

Les redevances promises aux municipalités et à des projets communautaires effaceront-elles les profondes cicatrices que les éoliennes laisseront sur le visage de la région ? Curieusement, aucune redevance n'est prévue pour ceux qui, avec raison, s'opposent à ces méga-structures que l'on rêve d'ériger dans leur milieu.

Comme en 2007, on assiste depuis quelques mois à une certaine déshumanisation de la part des promoteurs et des élus, insensibles aux objections de leurs commettants. Dans la Voix de l'Est, M. Albert Santerre, maire de Saint-Ignace qualifie de « lavage de cerveau » une assemblée d'information convoquée par les opposants qui se questionnent sur les éventuels dangers pour leur santé que pourrait présenter le fait d'habiter à proximité du parc d'éoliennes. L'espace qu'occuperait ce dernier est plus vaste que tous les parcs industriels réunis de la région...

Quant à M. Gilles Saint-Jean, maire du Canton de Bedford, il n'hésite pas à faire appel à la police pour museler des opposants qui ne demandaient pourtant qu'à lui poser quelques questions.

Un autre maire aurait menacé un citoyen. Une affaire en cours à suivre...

Qui aurait pu imaginer que les éoliennes produiraient autant d'électricité dans l'air avant même qu'elles n'apparaissent dans le décor ?

Une vaste majorité de la population reste publiquement silencieuse. Pourtant, des marchands, des professionnels et des entrepreneurs avouent, privément, leur scepticisme face au succès du projet. Ils suivent le débat à distance pour ne pas se nuire à eux-mêmes ou à leur entreprise. Les agriculteurs restent divisés sur la question.

Aucun élu des municipalités visées par l'implantation du parc d'éoliennes n'ose prendre la défense des opposants. Étrange. Ce sont pourtant des payeurs de taxes dans leur juridiction municipale. Privément, on se moque d'eux par toutes sortes d'épithètes irrévérencieuses qui ne valent pas la peine d'être rapportées ici mais qui, à ce qu'on dit, les font bien rire entre eux. Entre maires, il paraît qu'on est solidaire...

Entre-temps, Hydro-Québec et le gouvernement du Québec (responsables des appels d'offres) n'ont pas à vivre avec cette pagaille voire cette bataille que se livre à la base le bon peuple. Ce sont pourtant eux les seuls vrais responsables de cette déshumanisation qui brise la paix sociale dans ce charmant milieu champêtre.

Même présenté avec moins d'éoliennes et sous une nouvelle étiquette, le problème d'acceptabilité sociale reste entier. Et dire qu'on parle de surproduction d'électricité au Québec ! Mais quel est donc le bien-fondé de défigurer le milieu pour des décennies avec un projet qui rapportera des millions à des compagnies cotées en bourse qui n'ont d'intérêt que pour la valeur de leurs parts ? Notons qu'aucun de ces aspirants grands actionnaires ne seront touchés par un tel projet dans leur environnement éloigné.

L'acceptabilité sociale, est-ce que cela veut dire que la société visée par le projet l'accepte sans pouvoir s'y opposer ? Comme une chose bienvenue à laquelle très peu d'individus s'opposent sans raison importante. Même avec une coopérative de solidarité comme partenaire minoritaire, est-ce que cela rend le projet plus socialement acceptable s'il défigure le paysage ciblé ? Où est donc la solidarité quand on se fait complice d'une possible dévaluation de la propriété du voisin ?

En général, les grands actionnaires ont fait la manchette, au fil des ans, en coupant des milliers d'emplois, en hachant dans les conventions collectives tout en s'accordant des boni à coups de millions.

Et ce serait avec de tels gens qu'on envisagerait de s'associer ? Eux pour qui des mots comme « coopérative de solidarité » et « acceptabilité sociale » ne sont que du vent...

P.S. Nouveau mot : VENTABILITÉ : n.f. pour évaluer la rentabilité du vent produit par des éoliennes. P.P.S. Les opposants auraient dépensé plus de dix mille dollars pour protéger leur paix et leurs propriétés.

Claude Montagne

Machines à coudre Industrielle & Domestique
Réparation et entretien préventif
PERLE ST-JEAN Tél.: (450) 248-0795 / Cell.: (514) 240-4288

Les Jardins du Canton
Légumes de serre
- Tomates
- Concombres
- Laitues
- Haricots verts
Denise Poutré - Thérèse Poutré - Gilbert Otis
1323, Route 235, Bedford (Québec) J0J 1A0
Tél.: 450-248-0311 Fax: 450-248-1185

Clinique Riceburg
97, Riceburg Road, Stanbridge East, Qc J0J 2H0
Tél.: 450.248.2143
Pierre-André Bessette
Masse - Kiné - Orthothérapeute
Hypnothérapeute
MEMBRE 2000-139

MASSAGE ET RÉFLEXOLOGIE
Réflexologie
Massage lymphatique
sur les pieds
Reiki
Massage classique
Massage dos et cou
Méridiens
Andrée Dubé
dip. Zern Fashchule Zürich
Tél. 450/248/28'34
Reçus pour fins d'assurances, déplacement au besoin



CHAÎNE D'ARTISTES

Yvan Pellerin, Sculptor from L'Atelier le Petit Roi

AN INTERVIEW BY TONY PEIRCE (WindsorHeritage.com)

In addition to Michael Laduke, stain glass artisan and Tony Peirce, Windsor chair maker, the Village of Stanbridge East is home to another artist, Yvan Pellerin, sculptor. Yvan studied plastic arts (sculpting and modelling) at Cégep Saint-Laurent. Following his studies, he worked with the sculptor Daniel Pierre Lamothe, founder of the Dapila, a company focused on visual arts and sculpture. Yvan was a founding member of "la Ligue d'Arts Visuel Instantanée" (LAVI), which created twenty "direct painting" or "live painting" improvisations in affiliated sites throughout Montreal and was the grass roots of a number of "fanzines" or non professional visual arts publications.

Yvan taught graphic advertising arts for the Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) and created a theatre using marottes or giant marionettes in Laval. This led him to this area where he conducted workshops on creating marottes at the Commission scolaire Val-des-Cerfs. Yvan and his wife Alexandra ultimately moved to Stanbridge East almost 14 years ago, where they chose to settle and raise a family.

Throughout his career, Yvan

has been featured in over 30 oil and acrylic painting expositions and is a passionate proponent of sculpting. For over 20 years, he has preferred to create and paint landscapes and sculptures from an impressionistic and surrealistic rather than an abstract perspective. Yvan gains much of his inspiration by conducting extensive research from many written references from both the modern and ancient periods and architecture holds a particular place in his work. Yvan pursues his three dimensional explorations through the conception and creation of latex and silicone moulds that he makes in his workshop. He enjoys the meandering of history, which has brought him from the middle ages, through the renaissance and into the modern era, providing inspiration for the art he produces. The majority of his sculptures and carvings are made using modelling clay and other materials such as wood,



Yvan Pellerin dans son atelier

polystyrene, plaster, etc.

The "Atelier le Petit Roi", which Yvan founded with his wife in the heart of the historical Village of Stanbridge East, has more than 200 different statues, fountains, bird baths and a multitude of murals made from concrete and reconstituted stone. Yvan continues to create new works and develop new methods to pursue his works of art in his new studio located at 23 rue River, Stanbridge East. Alexandra et Yvan Pellerin, 450-248-0767.

PHOTO : TONY PEIRCE



CHAÎNE D'ARTISTES

L'Atelier Le Petit Roi d'Yvan Pellerin

UNE ENTREVUE DE TONY PEIRCE

Outre Michael Laduke et Tony Peirce, le village de Stanbridge-East abrite plusieurs autres artistes : Yvan Pellerin, sculpteur, est un de ceux-là.

Yvan a fait des études en arts plastiques (sculpture et modelage) au cégep Saint-Laurent. Pour parfaire ses connaissances, il a travaillé avec le sculpteur Daniel Pierre Lamothe, fondateur de Dapila, un groupe voué aux arts visuels et à la sculpture. Yvan est un membre fondateur de la Ligue d'art visuel Instantané (LAVI) qui a à son actif une vingtaine d'improvisations de « peinture en direct » dans plusieurs lieux connus de Montréal. Il est également à l'origine de plusieurs bandes dessinées et « fanzines ».

Il a enseigné le graphisme publicitaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et a créé un théâtre de marottes (marionnettes géantes) à Laval. C'est ce théâtre qui l'a amené dans notre région car il a offert des ateliers de création de marottes à la Commission scolaire Val-des-Cerfs. Il y a 14 ans, avec sa conjointe Alexandra, Yvan s'est installé à Stanbridge East et ils y ont élevé leurs enfants.

Il a participé à une trentaine d'expositions (acrylique et huile). Partisan de l'art figuratif,

il peint depuis une vingtaine d'années des paysages impressionnistes après avoir exploré l'abstraction et le surréalisme. Il cherche son inspiration en poursuivant des recherches dans une multitude de références écrites anciennes et nouvelles.

L'architecture occupe une part importante dans son œuvre. Il explore le domaine tridimensionnel avec la création de moules de latex ou de silicone qu'il élabore dans son atelier.

Il aime voyager dans les méandres de l'Histoire et s'inspire, pour la réalisation de ses matrices, du Moyen-Âge, de la Renaissance et du début du 20^e siècle. Ses sculptures sont faites pour la plupart de terre à modeler, de bois, de polystyrène, de plâtre et d'autres matières.

Yvan a fondé avec sa conjointe l'Atelier Le Petit Roi en plein cœur du village de Stanbridge East. On y trouve plus de 200 modèles de statues, fontaines, bains d'oiseaux et une multitude de pièces murales en béton ou en pierre reconstituée.

Inlassable créateur, il accroît sans cesse sa production et perfectionne ses méthodes de travail dans son nouvel atelier (23, rue River, à Stanbridge East 450-248-0767).

DOGPATCH

M. J. COCKERLINE

Spring has arrived at last! What a wonderful time of year it is to entertain the thought of acquiring a new pet. The most obvious reasons for making the decision are: a dog for the children, a faithful companion to keep one company, or sometimes to fulfill a need to nurture and look after someone or something. This especially applies to "empty nesters" and takes the place of children who have grown up and left home. These are all honorable reasons for adding that four-legged furry friend to the family circle.

I think it is wise to take this train of thought a little further

before actually making the move. All of us want to have a balanced dog that is well adjusted and suited to our lifestyle and personality, so we can enjoy the experience. In order to achieve this we must consider that our original reasons to get a pet are to fulfill our own needs. In order to have the balanced dog we all desire, we must learn to fulfill the needs of the animal as well as our own. What does a dog need? This is where it is sometimes tricky for us to find the right mix.

Firstly, you must find a dog that will fit your lifestyle, i.e. a high energy, very active dog is

ill suited to someone who is not able to meet the exercise requirements. The opposite is also true. If you are a person that likes to move don't think a "couch potato" will be suitable. Don't base your decision on how the dog looks but on how you feel the energy level suits you.

Dogs are usually very social animals and need to see other dogs at a young age to develop their proper etiquette. They need to leave the property on daily walks to learn how the human world works and also to see and smell the natural world. This fulfills the primal side of their nature. Even if

you don't have children, the dog should be exposed to them as much as possible so that fearful behavior does not develop. Gone are the days when we country people just open the door and let the dog roam at will. This is no longer acceptable and should never be done.

Another very good way to socialize and teach manners is to enroll in a training class. The rewards can be immeasurable and results are almost immediate.

While we are on the subject of fulfilling the dog's needs we must remember to provide adequate shelter, summer and

winter, water and food. Veterinary care is very important as well, proper shots and protection from parasites are imperative. We live in an area that is highly populated with deer and the ticks can be deadly to our dogs. Lyme disease can be as close as your back yard.

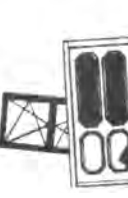
Having carefully considered all these things, you are ready to get your pet. A fulfilled dog is a wonderful companion and won't turn into the snarling, growling, barking beast that urinates on all the carpets. That dog will be the subject for a future column.

RHICARD EXCAVATION & TRANSPORT INC.
STANBRIDGE EAST
Sand - Gravel - Fill - Topsoil - Crushed stone - Rocks
Driveway - Land shaping - Foundations
No maintenance SEPTIC SYSTEMS
Épurateur modifié ou Filtre à sable hors sol
Modified systems or above ground filter sand
119 Ross Road, Stanbridge-East
Tél. : 450 248-7137 / Cell. : 450 542-3436
RBO: 8292-0844-49 Prop.: Steven Rhicard - Neil Rhicard



FENESTRATION
DIVISION CANADA
150879 INC.
RBO: 2496-0186-52
PRO-TECH
VENTE ET INSTALLATION

EDOUARD RAYMOND
PRÉSIDENT
353 Route 202
Stanbridge Station
J0J 2J0
Tél.: (450) 248-4240
Fax: (450) 248-4788



**Patricia Maurice**
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ
patricia@coldbrook.ca
www.coldbrook.ca
Bureau: Dunham, Sutton et Lac Brome
450-248-0960

Siège social: 123 Lakeside, Lac Brome, Qué. J0E
1VO Tél.: 450-242-1166/Fax.: 450-242-1168



**AUTOBUS YAMASKA**
— enr. —
**AUTOBUS ABC**
— inc. —

Mario Lussier
Directeur
118, route 202
C.P. 1482
Bedford (Québec)
J0J 1A0
Tél.: (450) 248-7400
Cell.: (450) 405-8318
Télééc.: (450) 248-0155
Courriel: mariol@sogesco.ca

musée | missisquoi | museum

société d'histoire | historical society
Stanbridge East, Qc J0J 2H0
tél.: (450) 248-3153 fax: (450) 248-0420
info@museemissisquoi.ca
www.museemissisquoi.ca

Ouverture
GRANGE
WALBRIDGE
Ouvert du
30 mai 2010 au
10 octobre 2010
de 10 h à 17 h,
tous les jours

**Denturologie Bedford**
Marie-Hélène Lanthier, d.d.
Denturologiste
450 248 7059
57 A, rue du Pont,
Bedford
Sur rendez-vous

**Prothèses**
partielles,
complètes
conventionnelles
ou sur implants*

***Pose d'implants par Dr. Luc Chaussé, le tout à Bedford!**

FAMILLE D'ICI

The Chamberlin Family at their beginnings

FRANCE DELSAER

jstarmand@hotmail.com

On April 12th, 1913, a nice young lady of twenty years old arrived in the port of Halifax. She had left her native England on a huge ship eight days earlier along with some of her girlfriends from school. Like many others, they looked forward to having a new life with better opportunities here in Canada.

Helena McCarthy was brave and endowed with a strong will. She first established in Montreal. Later, she married and gave birth in 1924 to a little girl named Ena.

Ena went to school in Montreal. One day the widowed Helena came to live in the town of Bedford. This decision was indeed a turning point in her life. Ena adapted very well, made friends and had a happy youth. She started teaching school at the age of seventeen, first at the elementary school in Selby Lake where she spent two years, and later both at Pigeon Hill and Philipsburg. In 1942, at a dance in Dunham, she met a handsome young man who later became her husband.

Royce Chamberlin, at the time, was a soldier home on leave from the army. The couple could only meet each other on rare occasions and then he had to go back to his unit. This was during the war. At one time he was overseas for over a year. They became correspondents for four years. Ena still has those precious letters - over 400! Just this last winter, she read each one over again, rediscovering how their friendship changed to the growing love that became so deeply rooted between them.

Our lovers got married in 1946 in St-Paul's Church in Philipsburg. With what they had saved, they were

able to make a down payment on a farm on the St-Armand Road. With their horse "Trixie" as their only way of getting about, the couple arrived at their new farm during a snow storm on October 1st 1946. This was an adventure in itself. They had no money. What they did have was a lot of love and great determination, and with that came the rest: the farm, one set of horses, a brand new stove, a second-hand kitchen set and a pull-

so good and so generous, the beginnings could have been even worse. The land was full of rocks and they had to pick them for years and years. The horses just seemed to know exactly what to do,

In 1951 their first son Brent was born. The days were long working in the home and in the barn and fields from early mornings to late at nights.

As the seasons changed, so did the work. Then in 1954 Barry was born and in 1956 a sweet little baby girl named Patricia. All three children started off going to French school, so within three or four months they spoke two languages. There was always a lot to be done and as the children grew older, they hardly had time to play.

As soon as they got back from school they

dairy farm. In harvest season, neighbors and friends would go from farm to farm to help thresh the grain. Sometimes they would work all night. Haying also was an adventure in itself! After all this manual work with walking plows and old binders came the purchase of their first tractor, a John Deere. Over time, they were able to acquire all their own equipment. At the beginning, there was a mixed dairy herd, later a herd of registered Jerseys and finally registered Herefords. The Herefords would be brought to fairs and of course became the pride of the family when they returned home with a prized red ribbon. This was a way of life!

There have been two fires on the farm. The first one was in 1956 with the loss of two barns. The second one was in January 1977 in the main house. Luckily, Brent came along and was able to save the main structure, but a big part had to be reconstructed and it was really appreciated to have the help of the community, neighbors and friends!

Royce served on municipal council in Saint-Armand from 1948 through 1965. He was then elected mayor but his term was cut short after two years because of illness.

Royce passed away in 1982.... but still, Ena is well surrounded and glad of what they did. Her fondest memories are when they prepared the cattle and brought them to the fair. Farming was worthwhile because they were all working together, and when she looks back she says: "Yes, I am proud of my children, my six grandchildren, and my three great-grandchildren."



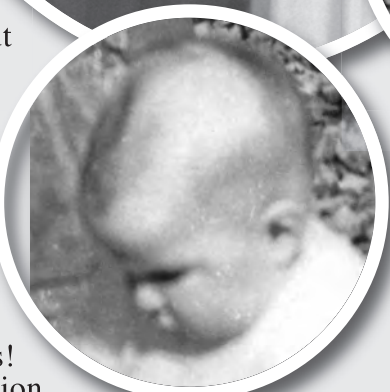
WEDDING IN 1946



BRENT



BARRY



PATRICIA

couch as a bed. The house was very cold, there was no electricity nor telephone, no running water or bathroom, and absolutely no luxuries! In spite of the situation though, Ena never felt they were really poor, because they had no debts, and after all, they had eight dollars left in the bank!

Ena did not really want to leave the town and her friends, but this was the only way they found to earn their living. Luckily as time went by, the more she worked with Royce on the farm, the more she liked it! Yet, the beginnings were very difficult and without the help of her mother Helena, who was

where to go, when to stop, when to pull, bringing logs etc... they had so much heart! In 1948 the property was enlarged by the acquisition of an additional farm, right across the road from their own. And one thing they also knew was that being the owner of more than 230 acres of land, including 100 acres of woods, also meant more work!

would change their clothes and each had their own little jobs; they simply had no choice. In return, they would go out on Sundays and bring the children for a swim, sometimes for a little trip to the seaside and of course they always went to the Bedford Fair. Taking the cattle down to the fair was a little bit of a vacation in a way.

Farming certainly meant lots of hard work seven days a week - preparing the land, seeding, gardening, haying, harvesting and all of these endless tasks. In the early 1950's, Royce went to work as a customs officer because they could not make it just with the

PHOTO : ARCHIVES FAMILLE CHAMBERLIN



MEUBLES DENIS RIEL

Près de chez-vous depuis 38 ans!

Matelas | Meubles | Électroménagers | Électronique | Décorations

www.meublesdenisriel.com

Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Meubles Denis Riel. Offre de base: 1 mille de récompense AIR MILES par tranche de 50\$ d'achat.



• Farnham
1470 St-Paul Nord
• Saint-Jean-sur-Richelieu
370 Laberge

MORSES LINE

Gardons notre frontière ouverte !

JEAN-PIERRE FOUREZ

Surprise à la séance du Conseil municipal du 7 juin ! À la période de questions, une délégation d'une vingtaine de citoyens américains de Franklin Center et des environs sont venus nous expliquer la situation de crise autour de la fermeture possible du poste frontalier de Morses Line.

Ces proches voisins, menés par M. Yvon Dandurand, voulaient manifester leur désir de garder ce poste ouvert et chercher l'appui de leurs vis-à-vis canadiens.

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS

Le Department of Homeland Security a décidé, dans son projet national de renforcer ses frontières, de réaménager le poste de douanes de la route 235. Actuellement il est logé dans une petite maison ances-

trale et ne répond plus aux normes. Pour cela les autorités fédérales voulaient acheter une terre de la famille Rainville, laquelle refuse de vendre obstinément. Elle est même allée à Washington au Congrès pour justifier sa cause. La réponse a été une menace de fermeture du poste frontalier.

Comme la fermeture de ce poste frontalier qui sépare les membres d'une même communauté ne peut se faire de manière unilatérale, l'intervention des autorités canadiennes est nécessaire et obligatoire. Concernés en premier lieu, nous avons une responsabilité morale de les appuyer dans leur démarche afin de conserver nos liens traditionnels, économiques (commerce, tourisme, sécurité incendie) autant qu'affectifs et familiaux.

LE LAC VOUS PARLE

Voici deux aspects de mon caractère !



PHOTOS : MONIQUE DUPUIS

DEUX TABLEAUX DE DANIÈLE CLÉMENT POUR LA POPULATION ARMANDOISE

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 7 juin dernier, le journal *Le Saint-Armand* a offert aux citoyens de Saint-Armand deux tableaux de la peintre armandoise Danièle Clément. Madame Clément est connue pour son œuvre de peintre paysagiste qui constitue une véritable collection d'archives représentant des bâtiments, souvent aujourd'hui disparus. Les deux peintures ont été confiées à la garde des élus qui les exposeront afin que la population y ait accès.

Ce don aux citoyens de Saint-Armand a été rendu possible à l'initiative des deux réviseuses linguistiques du journal, Josiane Cornillon et Paulette Vanier, qui ont gracieusement demandé à ce que la somme prévue pour leurs honoraires professionnels soit plutôt affectée à l'achat des deux œuvres de madame Clément. Une proposition qui a recueilli l'assentiment enthousiaste de tous les membres du conseil d'administration du journal.

LE JOURNAL AU CONGRÈS DE L'AMECQ

JEAN-PIERRE FOUREZ

Comme chaque année, le *Journal* a participé au congrès de l'AMECQ. L'année 2010 marquait le 30^e anniversaire de l'Association des médias écrits communautaires du Québec. Les 30 avril et 1^{er} mai, trois collaborateurs du journal ont profité de cette belle occasion pour rencontrer les « confrères » de partout au Québec et constater l'immense travail accompli par les bénévoles pour informer la population.

À la conférence d'ouverture, Madame Valérie Guillemain, du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine (MCCCF), a présenté le projet gouvernemental de développement durable et expliqué comment la culture s'y insère. Elle a fait valoir que ce programme pouvait créer un partenariat avec les journaux communautaires.

La conférence a été suivie de l'assemblée générale de l'AMECQ.

La journée du samedi a été consacrée aux ateliers de journalisme. Le sous-signé a participé à deux d'entre eux. L'un portait sur la connaissance du lectorat d'un journal communautaire au moyen de sondages, ceci afin de mieux évaluer le type de population desservie, ses intérêts et ses besoins. L'autre était consacré à la rédaction d'une chronique. Animé de main de maître par Daniel Samson-Legault, journaliste d'expérience, il a permis aux participants de se familiariser avec ce type d'article particulier à structure libre que le lectorat attend comme un rendez-vous à chaque parution.

Richard-Pierre Piffaretti, nouveau membre du CA du Journal, a également participé à deux ateliers. Le premier portait sur

l'initiation au web et à ses nouveaux outils tels que les blogues, Twitter et FaceBook. Le choix de mots clés et d'hyperliens a été longuement débattu afin de maximiser le référencement pour les différents moteurs de recherche.

Le deuxième atelier avait pour but d'accroître la connaissance des responsabilités d'un administrateur, de se familiariser avec les principaux rôles d'un conseil d'administration et les différentes politiques de gouvernance.

En soirée, un banquet accompagné par un quatuor de jazz-blues a été suivi de la remise des Prix annuels de l'AMECQ. Ce repas amical a permis de faire des rencontres en journalisme communautaire et de partager des expériences enrichissantes.

UN PRIX DE JOURNALISME POUR LE SAINT-ARMAND



Jean-Pierre Fourez, ici en compagnie de Daniel Samson-Legault, a reçu le prix au nom d'André Leduc

PHOTO : HUGO PRÉVOST

Dans un précédent numéro, nous vous avons présenté la liste des articles soumis au concours annuel des Prix de journalisme de l'AMECQ. Parmi ces articles, deux ont été mis en nomination : « Exodus au pays de Brel » de Mathieu Voghel-Robert et « Lothar Hartung, l'homme de fer », d'André Leduc. Pour la deuxième année consécutive, *Le Saint-Armand* remporte un prix. Cette fois, c'est le texte d'André Leduc qui remporte un 3^e prix *ex-æquo* dans la catégorie Entrevue-portrait. Bravo André et bravo à tous ceux et celles qui osent écrire même sans expérience.

15^e Symposium d'Arts du Haut-Richelieu

9.10.11 JUILLET 2010
Vernissage 8 juillet 17 h



Détail de Feux follets au cimetière, œuvre de Armand Vaillancourt

art[O]

2, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
tél. : 450 348-9036 www.cooparto.com



Armand Vaillancourt
Président d'honneur

Roger Alexandre
Hélène Béliveau
Evelyn Bouchard
Emmanuelle Bressan
Pauline Bressan
Marie Claprood
Roger Couture
Frédéric Desaulniers
Alain Dionne
Yoj Gamelin
Céline Gignac
Rosie Godbout
Sylvie Lagrange
Francine Laporte
Marie-Andrée Lestage
Ginette Morneau
Yves Parenteau
Alena Plihal
Micheline Proulx
Marie-Eve Rabbath

UN VENT DE FRAÎCHEUR À BEDFORD



PHOTO : MONIQUE DUPUIS

Le dimanche 18 avril à Bedford, dans l'église Saint-Damien repeinte à neuf, Gregory Charles a ému et fait vibrer quelque 500 spectateurs lors d'un concert-happening organisé par Éloi Giard pour souligner la fin des travaux de décoration et ainsi remercier la population pour son soutien durant cette entreprise.

Sous la nouvelle croix de Saint-Damien illuminée, Gregory Charles a dirigé un ensemble de 17 jeunes adultes dans un répertoire d'abord recueilli, puis de plus en plus rythmé pour terminer sur des improvisations et un pot-pourri de chansons québécoises. À la mi-spectacle, trois musiciens sont venus les rejoindre.

Les deux heures et demie de spectacle ont été comme un moment magique plein d'humour et d'humanité.

Dans la morosité ambiante dans laquelle nous baignons actuellement, il était bon de sentir un rayon de soleil offert avec une ferveur souriante et une énergie insolente par Gregory et ses choristes. Recueillement et joie : c'était le but visé par M. le curé Giard pour tenter de rendre son église contemporaine et vivante. En y ajoutant la complicité contagieuse de Gregory, ce fut un concert magique, profond et drôle à la fois.



PHOTO : MICHEL SAINT-DENIS

Gregory Charles lisant *Le Saint-Armand*

Jean-Pierre Fourez

LETTRE BITUMINEUSE

TROISIÈME PARTIE : DU BITUME ET DES HOMMES

Malgré une industrie hautement décriée à travers le monde, les sables bitumineux de l'Alberta sont devenus une incroyable source de travail pour des milliers de travailleuses et travailleurs. La population albertaine est bien sûr la première à en profiter. L'incessant besoin de main d'œuvre a changé le portrait démographique de bon nombres de communautés. Par exemple, la population de Fort McMurray, ancien village de trappeurs et de bûcherons, a plus que triplé en l'espace de 15 ans, passant de 34 000 en 1994 à 101 000 en 2009. La hausse de la population – 8 % par an – a fait du secteur de l'immobilier le plus cher du pays : une maison de quatre chambres atteint plus de 620 000 dollars. Cette forte croissance ne s'est pas fait sans apporter son lot de problèmes sociaux et de disparités économiques entre ceux qui profitent de la manne et ceux qui EN sont exclus, dont les premières nations.

Le visage socio-économique de toute cette région s'est trouvé transformé, il en va de même pour l'occupation du territoire. Les fils d'agriculteurs établis depuis plusieurs générations ont préféré le chant des sirènes oléagineuses plutôt que les travaux souvent éreintants des champs ou de la forêt. Champs de blé pour champs de pétrole, tel est l'inéluctable changement. Le grand besoin de main d'œuvre ne pouvant être comblé provincielement, les pétrolières n'ont eu d'autres choix que d'inciter massivement des travailleurs des autres provinces canadiennes à venir travailler sur leurs sites. Les provinces limitrophes de l'Alberta ont été les premières sollicitées, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique subissant un exode périodique de cerveaux et de bras. Toutes les autres provinces

ont elles aussi participé à ce *melting-pot* canadien.

Il y a aussi bon nombre d'immigrants étrangers venus profiter de l'Eldorado pétrolier canadien. Ceux-ci proviennent principalement d'Asie, de l'Inde et d'Extrême-Orient.



PHOTO : D'APRÈS UNE PHOTO DU CANADIAN PETROLEUM DISCOVERY

La technologie a bien changé avec le temps !
House River Derrick No 1, Été 1919

Toute cette cohabitation ne se fait pas sans heurts, loin de là. Il n'est pas rare de lire des messages haineux et anti-francophones dans les toilettes portatives des chantiers de construction, ou d'entendre des propos pas toujours bienvenus. Mais le travailleur étranger qui parle anglais aura certes un avantage indéniable sur celui ou celle qui ne possède pas ou peu la langue de Shakespeare.

Car il faut bien l'admettre, cette arrivée massive de travailleurs étrangers ne plaît pas à tous, surtout depuis quelques mois, alors que le taux de chômage albertain est monté en flèche et que les méga-chantiers sont inexistantes pour l'instant. Reste que les grands perdants et exclus du boom bitumineux sont les Autochtones. Une faible minorité d'entre eux travaillent pour les pétrolières, soit environ 8 % de leur main d'œuvre. La majorité de leur territoire

(équivalant à presque le quart de la France) a été exproprié, souillé et contaminé. On peut alors comprendre leur méfiance face à l'envahisseur, certaines tribus n'ayant de contacts avec l'homme blanc que depuis seulement trente-cinq ans. En 2003, les Premières Nations ont engagé un partenariat avec les représentants de l'industrie et des gouvernements municipal, provincial et fédéral pour gérer les conséquences du développement dans leurs territoires. Sept ans plus tard c'est un échec, toutes les parties sont tombées d'accord pour... ne plus travailler ensemble. Pas facile de trouver l'équilibre entre la protection d'un mode de vie ancestral et l'afflux d'argent qu'apportent les redevances des pétrolières versées aux communautés autochtones.

Rappelons-nous que plus de 65 % du pétrole albertain va aux États-Unis, une part qui ne baissera jamais en vertu de la clause de proportionnalité de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (Aléna). Malgré quelques critiques issues des rangs démocrates, Barack Obama n'a rien changé à la donne. De son côté, l'Albertain et fils d'un cadre d'Imperial Oil, Stephen Harper aime à rappeler son goût pour le libre marché, l'intérêt de la Chine et ses 1,9 milliard de dollars canadiens investis en 2009. Qu'elles soient américaines, européennes ou asiatiques, les grandes pétrolières ont déjà enseveli dans les sables plus de 200 milliards de dollars canadiens¹.

Ô Canada... terre de nos aïeux...

Éric Madsen

1. *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

Manoir Philipsburg
Résidence pour personnes âgées

Kateri Charbonneau

200, rue Allan
Philipsburg, Québec
J0J 1N0

Tel.: (450) 248-0606
Fax.: (450) 248-0969

Santé & mieux-être au travail

Christine Caron
Ergo Conseils

450. 248. 2646

Ergothérapeute
consultante en prévention
christine@ergoconseils.ca

Évaluation de poste de travail
Ergonomie et posture de travail

Formation - Prévention
Manutention de charges - Travail à l'ordinateur
Maux de dos, tendinites ...

Maintien et Retour au travail
Prévention - Assignment temporaire - Travaux légers

Esthétique de la Tour

Lumière pulsée IPL
Épilation définitive
Photo-rajeunissement

Traitement de :
lésions pigmentaires
lésions vasculaires
l'acné
la rosacée

Heidi Handchin
855 de la Tourelle
St. Armand
450 248-7553

WAPITIS
Wapitis pur-sang
Val-Grand-Bois

501 route 235
St-Armand, Québec, J0J 1T0
Tél: 450.248.3273
raymond@valgrandbois.com
www.valgrandbois.com

Boutique à la ferme
Viande faible en gras
Capsules de bois de velours
Gelées de cèdre et sapin
Marmelades et chutneys

Heures d'ouverture de notre boutique
Du jeudi au mardi de 10:00 à 16:00 hre.

Le wapiti d'élevage de St-Armand
une valeur sûre pour un menu santé !

Tous nos produits sont biologiques!

biologique - Organic

Ferme Formido

Boeuf, porc, veau, poulet, saucisses, ail, grain et paille...

Boutique ouverte les samedis 9h30 à 17h
Sur appel en semaine

876, 5e rang Nord, St-Ignace-de-Stanbridge 450.296.4974
info@fermeformido.com

Nos produits sont également disponibles au Marché de Solidarité de Cowansville

le 8^e ciel
bistro traiteur

OUVERT mai à octobre
Jeudi 17h à 22h
Ven., Sam., Dim. 11h à 22h

19 & 20 juin
Menu spécial FÊTES DES PÈRES
avec danseuse de baladi

Tous les jeudis soirs
Moules à volonté
15.99 \$

Nous vous offrons le repas
le jour de votre anniversaire

Choix de petits plats
pour emporter

Et milliers de couchés
de soleil spectaculaires!

Tous nos événements :
www.le8iemeciel.com

RÉSERVATIONS
450 248.0412

193, ave. Champlain - Philipsburg

Photo : Francis Lacroix

THE STORY OF AN “ADOPTION”

JUDITH GINGERICH

jstarmand@hotmail.com

May of 2010 has marked the fifth anniversary of our adoption of St. Armand and the Eastern Townships as our second home. In these five years we have been able to share at least in a small way in the life of this Quebec community. While our foray does not have the glamour of an Under the Tuscan Sun story, nevertheless it is the story of finding a community where we feel at home.

In late summer of 2004, my husband, Tim, and I made a trip north to visit a property that was for sale in St. Armand, Quebec. As residents of Massachusetts, we had run a branch of our business on Nantucket for several years. While we appreciated the beauty of the island, access to it was always governed by the whims of the weather and, at certain times of the year, by the crush of island visitors on the ferries and the jam of cars all making a mad dash for the only two bridges leading to Cape Cod. When we were able to wind down the Nantucket part of the business, we knew we wanted a quiet, far less pretentious, and easier-to-access retreat.

We caught our first glimpse of Missisquoi Bay on a beautiful sunny day in August. Across the Bay glistened the Vermont National Wildlife Refuge, and the southwest vista afforded a view of the Adirondack mountains. The physical beauty all around us was breathtaking. We drove the rural roads and poked around in places like St. Armand center, Pigeon Hill, and Frelighsburg. Having been raised in rural central Canada, I found there was something about the way the roads, farms, and towns were laid out that made me feel right at home. It

didn't take long to figure out we had found the kind of community for which we were looking.

However, it was not to be so easy. When the purchase of that property fell through, we started looking further afield, around Lake Brompton and Lake Brome. But nothing we discovered felt like it fit quite right. So eventually, we put the whole idea on hold. During a trip to Florida that winter, we even considered the merits of buying south rather than north. Late the following spring, we got a call from the sellers of the property we had first seen in St. Armand, saying it was ours after all. We were so excited, and within a few short weeks, we were Quebec homeowners.

Much of that first summer was spent finishing the partially renovated house, but we still found time to go exploring. We are both avid motorcyclists, and we would often ride from late afternoon until dark on weekdays or on weekends. Since then we have accumulated many favorite rides—including the loop through Abercorn, then north, and then back through Dunham; up the east side of the Richelieu River from St. Jean to Sorel-Tracy and back down the west side; south along the west side of Lake Champlain to Plattsburgh; and all the backroads from Sainte-Hyacinthe to Mystic. We have marveled at the wineries, restaurants, and farm stands and at the abundance of good food and the way Quebec culture values good food.

There have been other very pleasant discoveries as well: we love the access to CBC radio and news of Canada, and we value hearing a non-American perspective on the

world; we love the sense of neighborliness and interaction with our neighbors; we love the bird sanctuaries and the walking paths; and we are impressed with how gracious others have been in tolerating our uni-lingualism. We found a world-class zoo tucked away in Granby that in our opinion out-rivals the far better known Seattle Zoo. We're also pleased that getting here is half the fun: the drive up through Vermont is spectacularly beautiful in any season, and we have yet to experience a single major traffic tie-up on the highway.

One of our great delights has been our ability to share this corner of the world with friends and family. We find our American social circle knows little about Canada and even less about Quebec (most think Quebec = Quebec City). Many have rarely, if ever, been to Canada. We take them to local restaurants, visit local artists on and off the Tour of 20, and visit the gardens, museums, and shops of Montreal. And of course my jazz-loving drummer husband has been proud to host music friends for the Montreal Jazz Festival.

Is it hypocritical then that what we love about St. Armand is that there does not appear to be many people doing what we're doing—splitting time between two locations? It is a real place with real people living everyday lives in a real community and not a mecca for developers targeting resort dollars. We like the honesty of a small town in a farming community that knows what it is and is comfortable being what it is. We have no idea what the next five years will bring, but whatever it is, we hope it won't be radically different from the past five.

NEWS RELEASE

Ingrid Marini, from the Bedford/St-Armand (Philipsburg) area, is to be Townshippers' Association's new executive director, announced the Association's president, Michael van Lierop.

After an orientation period, Marini takes the reins on June 7 from Rachel Garber, who is retiring after more than 10 years at Townshippers' Association, first as assistant executive director, then as executive director.

The new executive director was introduced at the Association's annual general meeting on June 4 in Georgeville.

Townshippers' Association is a non-partisan, non-profit community organization serving the English-speaking community of the Eastern Townships. Contact: 100-257 Queen, Sherbrooke (819-566-5717, 1-866-566-5717) or 584 Knowlton Road, Lac Brome, 450-242-4421, 1-866-242-4421), ta@townshippers.qc.ca; www.townshippers.qc.ca. The Info Service (info@townshippers.qc.ca) and legal information service (blic@townshippers.qc.ca), are both at the confidential number, 819-566-2182 (1-877-566-2182).



COMMUNIQUÉ

Le président de l'Association des Townshippers, M. Michael van Lierop, annonce la nomination de madame Ingrid Marini, de la région de Bedford/Saint-Armand (Philipsburg), au poste de directrice générale de l'Association.

Après une période d'orientation, Ingrid Marini prendra les rênes de l'Association à compter du 7 juin et succédera à Rachel Garber, qui prend sa retraite après plus de 10 ans au service de l'Association des Townshippers, d'abord comme directrice générale adjointe, puis comme directrice générale.

La nouvelle directrice générale a été présentée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association, le 4 juin dernier, à Georgeville.

L'Association des Townshippers est un organisme communautaire non partisan et à but non lucratif au service de la communauté d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est. Coordonnées : 100-257, rue Queen, Sherbrooke (819-566-5717, 1-866-566-5717) ou 584, chemin Knowlton, Lac-Brome, 450-242-4421, 1-866-242-4421), ta@townshippers.qc.ca; www.townshippers.qc.ca. Le service d'information (info@townshippers.qc.ca) et le service d'information juridique (blic@townshippers.qc.ca) répondent tous les deux dans la confidentialité à un numéro distinct, 819-566-2182 (1-877-566-2182).



ASSURANCES
LANOUÉ &
OUELLET, INC.

TÉL. : (450) 248-4367
1 800 363-9265
CELL. : (450) 524-4367

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

PIERRE GAGNON P.A.A., T.P.I.
Courtier en assurance de dommages

FAX : (450) 248-4454

197, RUE PRINCIPALE
BEDFORD (QUÉBEC) J0J 1A0
lanoue.ouellet.inc@qc.aibn.com



Yvon Bélisle
Directeur

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
16, avenue des Pins, Bedford (Québec) J0J 1A0
Tél. : (450) 248-3382 Téléc. : (450) 248-7531
www.saq.com succ23077@saq.qc.ca

Prenez goût
à nos
conseils !

Heures d'ouverture
Dimanche : 12 h à 17 h
Lundi au mercredi :
9 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi :
9 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 17 h

AUX 2 CLOCHERS
BISTRO / RESTAURANT

Cuisine Saisonnière

2 rue de l'église
Frelighsburg, Qc. J0J 1C0
Tél.: (450) 298-5086
Fax: (450) 298-5680

"André et Martine"



- Réfrigération
- Climatisation
- Chauffage
- Thermopompe

Service et vente
Gaétan Tremblay
PROPRIÉTAIRE

52 rue Rivière, Bedford, Qc. J0J 1A0

Tél: 450-248-1105 Fax: 450-248-4383



248-2000



Salle de Quilles
des Frontières

10 ALLÉES DE GROSSES
QUILLES (INFORMATISÉES)
BAR - SALLE DE RÉCEPTION - CASSE-CROÛTE

Daniel Audette
Tél.: 248-4413

35 RUE CAMPBELL
BEDFORD, QC J0J 1A0



Tout frais, tout près



MARCHE Y. GOSSELIN & FILS LTÉE
17, rue Principale
Frelighsburg (Québec) J0J 1C0

Tél.: (450) 298-5202
Téléc.: (450) 298-5404



LA DÉPENDANCE
BRÛLERIE

cafés de spécialités
thés, accessoires

215, Principale,
Cowansville
450 955-1818

Sylvie Giguère,
propriétaire

DES ÊTRES ET DES HERBES

BOURRACHE, MÉLISSE ET MILLEPERTUIS : POUR LA JOIE DE VIVRE !

ANNIE ROULEAU

Quand on s'abandonne, on ne souffre pas.
Quand on s'abandonne même à la tristesse, on ne souffre plus.
Antoine de Saint-Exupéry

D'éception, deuil, dépression, épuisement... autant d'états riches de souffrances et de tristesse. Cette boule au creux de l'estomac qui alourdit jusqu'au souffle.

La tristesse n'est pas une tare, mais elle peut rapidement devenir la source d'une grande vulnérabilité physique. Selon la médecine traditionnelle chinoise, de longues périodes de chagrin blessent le cœur et les poumons. Cela provoque de sérieuses fuites dans les réserves d'énergie vitale, portant gravement atteinte à la capacité de résistance du corps. Les poumons sont d'une importance capitale dans la production du *Qi*, qui est la source de notre vitalité. Le cœur est quant à lui le siège du *Shen*, que l'on peut nommer l'esprit, ou la conscience supérieure. C'est « l'Amour qui embrasse tout », la sagesse, la capacité à percevoir tous les aspects d'une question. Le grand sage Taoïste chinois Zhuang Zi écrivit jadis ces mots éloquentes :

Lorsque le soulier sied, le pied est oublié.
Lorsque la ceinture sied, le ventre est oublié.
Et lorsque le cœur (*Shen*) est bien, le « pour » et le « contre » sont oubliés.

Même sans comprendre à fond les notions du taoïsme, on peut comprendre qu'il est difficile de préserver l'équilibre et la santé quand ces deux organes sont affectés et quand on puise dans des sources d'énergie aussi importantes.

Plusieurs maladies peuvent en découler. Mais revenons sur la tristesse.

Outre le travail sur soi, l'apport de beauté et de délicatesse est primordial lorsqu'on aborde le chagrin. Les plantes choisies ici sont des Belles de Jour, gorgées de soleil et exhalant le délicat parfum de la vie.



La bourrache

D'abord la bourrache, avec ses fleurs si bleues qu'on les croirait taillées à même la voute céleste. La bourrache est utilisée pour soutenir en cas de *burn-out*. Elle tonifie les glandes surrénales en douceur. Elle redonne, ni plus ni moins, le courage de continuer. Par exemple, aux nouvelles mamans un peu tristes, juste parce qu'elles sont trop fatiguées. Ou encore, aux femmes qui pressentent la ménopause avec inquiétude. La plante, étant rafraîchissante, est d'autant plus indiquée; qui ne connaît pas l'impact des bouffées de chaleur ?

Aux hommes aussi, ceux qui ont le cœur sur la main et qui, manquant d'énergie, ont l'im-

pression qu'ils pourraient l'échapper.

La bourrache n'est pas très goûteuse. Elle s'associe bien à la mélisse. Celle-ci parfumerait l'infusion et apporterait ses propres qualités. Maurice Mességué écrit : « aux amoureux transis, aux pères de familles inquiets, aux femmes tourmentées, aux désespérés, aux éternels vaincus de l'existence, je conseille cette herbe magique qui requinque, qui rend leur tonus et leur joie de vivre aux plus mélancoliques ». La mélisse affecte les zones du cerveau qui régissent l'humeur et les émotions et permet de prendre un recul bienfaiteur. On l'appelle la plante du bonheur. C'est tout dire.

Toutes deux se préparent en infusion à raison d'une petite cuillerée de chacune par tasse d'eau. La bourrache ne présente aucune contre-indication. La mélisse est à prendre avec précaution pour les hypotendus et les personnes souffrant de glaucome. Autrement, on conseille de prendre quelques tasses par jour pendant plusieurs semaines.

Et pour terminer, le millepertuis. Il fait malheureusement l'objet d'un débat : les pharmaciens demandent à avoir l'exclusivité de la vente de produits à base de millepertuis. C'est que la plante a un



PHOTO : GAUDE J-M

La fleur du millepertuis

haut potentiel d'interaction avec un grand nombre de médicaments. Je crois personnellement que peu importe la plante que l'on choisit de prendre, il est impératif pour quiconque étant sous médication — quelle qu'elle soit — de vérifier à fond les possibles interactions entre les plantes et les médicaments de synthèse. Cela dit, le millepertuis est un des antidépresseurs naturels les plus connus, et reconnus. On a démontré dans des études qu'il est aussi efficace que les produits de synthèse communément utilisés à

cet effet. On parle de dépression légère à modérée, de troubles psychosomatiques et de dépression saisonnière ou liée à la ménopause. Le millepertuis demande plusieurs semaines d'usage avant de manifester ses bienfaits. La plante entière sous forme de teinture, ou concentré liquide, est préférable à l'extrait standardisé, bien que ce dernier soit plus publicisé. Consultez les spécialistes que vous connaissez pour de plus amples renseignements et gardez à l'esprit que l'automédication a ses limites et que la connaissance est le meilleur allié.

Un événement organisé par la Guilde des herboristes aura lieu le samedi 27 juin prochain au Jardin Botanique de Montréal. La plante de l'année : le millepertuis !

Note

1. Efficacy and tolerability of *Hypericum perforatum* in major depressive disorder in comparison with selective serotonin reuptake inhibitors: a meta-analysis. Rahimi R, Nikfar S, Abdollahi M. Prog Neuropsychopharmacol Biol Psychiatry. 2009 Feb 1;33(1):118-27.

Meta-analysis of effectiveness and tolerability of treatment of mild to moderate depression with *St. John's Wort*. Fortschr NeurolPsychiatr. 2004 Jun;72(6):330-43. (German). Roder C, Schaefer M, Leucht S. (liste non exhaustive)



ON TOURNE À SAINT-ARMAND !

Guy Édoin nous revient une fois de plus pour réaliser son nouveau long métrage, *Marécages*. Du 12 juillet au 20 août, l'équipe de Maxfilms sera dans les parages pour le tournage. Le *Journal* espère vous présenter un reportage sur le sujet dans le prochain numéro.



DENIS LAROCQUE ENR.
VENTE - SERVICE - RÉPARATION
POMPES & TRAITEMENTS D'EAU
PUMPS & WATER TREATMENT
1499 Chemin Dutch,
St-Armand, Qc J0J 1T0
Tél.: (450) 248-7600
R.B.Q.: 1789-3389-96



POULIN ENR.
Estimation Gratuite
Toile - Vente foam & tissus
Bateau & V.R. - Stores verticaux & horizontaux
Centre de décoration & de rembourrage
170 A Principale,
Bedford, Qué.
Sylvain Poulin
(450) 248-7034



TECHNOCOMPLEXE
BEDFORD
Richard Désourdy
T 450.248.4343 • www.technocomplexebedford.com
F 450.248.4345 • 110, de la Rivière, Bedford (QC) J0J 1A0

- Un complexe idéal afin de poursuivre votre développement
- Espace locatif (dimension variable)
- Vaste stationnement sécurisé via caméras



METRO PLOUFFE
PROFESSION : ÉPICIER
Laurier Lamarche
Directeur
20, ave. des Pins, Bedford
Tel. (450) 248-2968



groupe sutton - avantage
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
417, Principale
Granby, QC J2G 2W9
bur: (450) 776-1101
fax: (450) 776-7949
cleboeuf@sutton.com
www.suttonquebec.com
GROUPE SUTTON - AVANTAGE EST FRANÇAISE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE GROUPE SUTTON QUÉBEC
celle: (450) 357-0992



CELINE LEBOEUF
Agent immobilier affilié
cell.: (450) 357-0992

Restaurant - Bar - Terrasse



L'INTERLUDE
(450) 248-4491
48 PRINCIPALE, BEDFORD

Courville, Dalpé
Notaires & conseillers juridiques

Annick Dalpé
notaire

59, du Pont
Bedford
(QC) J0J 1A0

Tél.: (450) 248-2221
Fax: (450) 248-3363
annick.dalpe@notarius.net



Mini excavation

- ♦ Travaux d'excavation
- ♦ Vente et plantation de conifères et de feuillus
- ♦ Cèdres cultivés
- ♦ Déchiqueteuse sur PTO
- ♦ Tel. et fax: 450-248-3575

Plantation des Frontières
295 chemin des érables
St-Armand, Qc
J0J 1T0



DÉPANEUR
Beau-soir

DÉPANEUR BEDFORD (1990) INC.
75, rue Cyr, Bedford, J0J 1A0

24 HRE   Vidéos 7 jours

Ma mère est douce de nature, généreuse, ricaneuse, mais droite. Elle a grandi sur une ferme tout près de Saint-Marc, bucolique village sur les berges du Richelieu. C’est pourquoi son bilan routier étonne. À l’énumération de ses faits d’armes, on pourrait facilement croire que l’on a affaire à un braconnier émérite.

C’est qu’il faut la voir conduire ! Un petit bout de femme qui dévore la route comme elle le fait à la course à pied, à toute vitesse. Et de la route, elle en fait. Travail, entraînements, excursions, compétitions à travers le Québec et même au-delà. Elle n’arrête pas. Si vous voyez une Yaris bleu ciel avec l’autocollant « j’aime le bois » à l’arrière, rentrez vos animaux. Cette voiture a un lourd passé.

Je ne ferai même pas le décompte des écureuils, mulots, chats, taupes, mouffettes ou rats qui y sont passés. L’espace d’un serrement de cœur, un petit sursaut de la voiture et c’est déjà fini. L’histoire est vite oubliée dans le pick-up de la sécurité routière qui passe derrière avec une pelle. Triste vous direz, mais c’est la vie... c’est la campagne.

Le récit prend un autre tournant lorsque ses appétits de tueuse lui font voir plus grand.

Ma Mère : « Bonjour M. l’assureur, j’ai heurté un héron.

Assureur : Mon Dieu madame, vous allez bien ?

MM : Oui, oui... Pas mon pare-brise... C’est gros un héron. »

Elle reçoit ses indemnités sans vérifiable enquête. Il faut dire que c’est sa première réclamation. Petit à petit, ce qui ne devait être qu’un incident malheureux devint une habitude. Un geste banal qui après quelques froncements de sourcils ne fait réagir personne.

MM : « Bonjour M. l’assureur, j’ai heurté un chevreuil.

A : Quoi ? Mais madame la semaine dernière, c’était un héron !

MM : Monsieur, j’habite en campagne vous savez, il y a beaucoup de chevreuils.

A : Bon d’accord, voici votre remboursement. Soyez prudente ! »

Qu’est-ce qui pourrait bien être plus gros maintenant ? Il y a bien l’orignal, mais il est difficile à trouver surtout si vous cherchez les meilleures conditions pour le frapper. Autre obstacle de cette

chasse, la voiture brise les pattes de l’animal et le corps s’écrase sur l’habitacle. Très peu sécuritaire pour l’occupant. Ma mère reste tout de même très pragmatique et réfléchie. Elle visera quelque chose d’un peu plus exotique.

MM : « Bonjour M. l’assureur... j’ai heurté... un lama.

A : QUOI ? Madame, vous ne trouvez pas que vous commencez à exagérer ? Le héron, le chevreuil et une semaine plus tard un lama ! Vous étiez en Amérique du Sud ?

MM : Non, il y a un élevage près de Saint-Césaire... J’ai eu juste une petite poque.

A : Madame, vos histoires commencent à être invraisemblables. Ralentissez, on dirait que vous chassez les primes. »

Elle a eu chaud, mais quel plaisir elle avait à nous décrire la tête de l’assureur. Elle pouvait être plusieurs minutes à essayer de nous raconter la scène, tordue de fous rires, incapable de prononcer un mot sans éclater. Son assureur avait sans doute reçu un plus grand choc que le lama.

MM : « Bonjour M. l’assureur.

A : Encore vous !

MM : J’ai...

A : Ah non ! Non, non, non. C’est quoi maintenant ? C’est l’éléphant ? Le seul éléphant du zoo de Granby s’est échappé et vous avez réussi à le frapper ?

MM : Mais...

A : Non, j’en ai assez de vos histoires », hurla-t-il.

La dernière rencontre n’existe pas. C’est pour rire, mais ce n’est pas si drôle. Mon intention n’est pas de comparer les assureurs à la classe moyenne, mais pour plusieurs, le premier et espérons le dernier budget Bachand, a eu l’effet d’un pachyderme dans le pare-brise. Les dégâts de l’éléphant ne sont même pas si ravageurs. Un lama, un chevreuil et un héron étaient passés par là avant. Le gouvernement Charest nous sert un peu la même salade. C’est avec persistance qu’il s’acharne sur ceux qui paient le plus de taxes et d’impôts proportionnellement à leurs revenus. Au fil du temps, ils oublient la récurrence de

projets comme le Suroît, les hausses de tarifs de tout l’appareil public malgré les promesses de gel, les scandales à répétition – construction, garderies, écoles confessionnelles, accommodements raisonnables, nomination des juges, financement des partis – le parc du mont Orford, les crises comme celle de la listériose, H1N1, les urgences, etc... Ils réagissent un peu, le temps passe et voilà Charest avec une majorité. Le prochain gouvernement sera certainement libéral.

Le plus indécent, c’est qu’il rigole bien de notre gueule. « Le gouvernement fait 62 % des efforts » qu’on nous dit dans de belles publicités pleine page dans nos journaux. La classe moyenne s’en fout que le gouvernement fasse des efforts, c’est encore elle qui va écoper avec la baisse des services. Les riches auront toujours les moyens de se payer du privé en éducation ou en santé.

Pire encore, c’est d’entendre à chaque conférence de presse, les ministres se gargariser : « Nous sommes très fiers du budget ». Bien sûr, les contributeurs du parti sont épargnés. À moins qu’ils s’étouffent, ou... que ma mère passe par là.

Découpez ici

ENCOURAGEZ VOTRE JOURNAL EN DEVENANT MEMBRE!

COUPON D’ADHÉSION

(Valide pour un an à compter de la date d’adhésion)

Nom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Courriel (facultatif) : _____

Veuillez trouver ci-joint mon chèque au montant de : _____ Date : _____

☐ Membre votant : 20 \$
(citoyen de Saint-Armand)

☐ Membre ami : 30 \$
(non citoyen de Saint-Armand; vous recevrez le journal par la poste)

☐ Don _____

Faites votre chèque à l’ordre de : Journal Le Saint-Armand

Adresse de retour : 869, chemin Saint-Armand, Saint-Armand (Québec) J0J 1T0

LA RUMEUR AFFAMÉE

Boutique des gourmands et gourmets
Produits du terroir, pain artisanal,
croissants, charcuteries,
et la fameuse tarte au sirop d’érable.

DUNHAM
3809, rue Principale, tél.: 450-295-2399

Sablrière Frelighsburg
Excavation Générale
Transport (Gravier - Sable - Pierre - Terre)
Terrassement - Démolition
Lac Artificiel - Champ d’épuration
ÉQUIPEMENT MUNI DE LASER

Bur.: **248-2850 / 248-3200**
Téléc.: 248-4565 Courriel: jabc@bellnet.ca
417 Route 202, Bedford J0J 1A0

Desjardins
Caisse populaire de Bedford

Claude Frenière
Directeur général

Siège social
24, rue Rivière
Bedford (Québec) J0J 1A0

Centre de services Frelighsburg
23, rue Principale, Frelighsburg (Québec) J0J 1C0

Centre de services Notre-Dame-de-Stanbridge
1020, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge
(Québec) J0J 1M0

Téléphone : 450-248-4351
Accès direct : 450-248-4353 poste 234
Sans frais : 1-866-303-4351
Télécopieur : 450-248-3922
claudem.freniere@desjardins.com

AMÉRICAINÉ, EUROPÉENNE, ASIATIQUE
MÉCANIQUE COMPLÈTE ET
REMORQUAGE
DÉVERROUILLAGE DE PORTES

105, route 202, Stanbridge Station (Qc) J0J 2J0

Restaurant de La Place

30 DÉJEUNERS DIFFÉRENTS
JUSQU’À 14 H. SAMEDI ET DIMANCHE
MENU CASSE-CROÛTE AVEC TRIOS À BAS PRIX

14 CHOIX DE PIZZA DONT 2 EXCLUSIVES
PIZZA INCROYABLE SAUCE UNIQUE
MÉLANGE DE DEUX FROMAGES
CROÛTE MINCE, PAN OU FARCIE

STEAK FRITES (BŒUF ANGUS) EXQUIS
POULET ET FILET DE PORC À L’ÉRABLE, FAJITAS,
PÂTES ET SALADES REMARQUABLES
CLUB SANDWICH EXCEPTIONNEL, PANINIS
VINS DES VIGNOBLES DE LA RÉGION
(VAL CAUDALIES, CÔTES D’ARDOISE ET L’ORPAILLEUR)

CHANGEMENTS DES HEURES D’OUVERTURE
PENDANT LE TEMPS DES FÊTES ET DURANT L’HIVER

LIVRAISON JEUDI AU DIMANCHE 17h30 à 22h
Frelighsburg 1\$ - Dunham 3\$ / Abercorn - St-Armand et Bedford: 4 \$

1 rue de l’église (Sergaz-Ultramar), Frelighsburg
450-298-5001

page 10 - Journal Le Saint-Armand, VOL. 7 N° 6 JUIN/JUILLET 2010



L'A.G.A. DU SAINT-ARMAND

JEAN-PIERRE FOUREZ

Une vraie belle journée de printemps que ce 27 avril, date que le CA du journal a choisie pour tenir son assemblée générale annuelle au Centre communautaire.

Une bonne vingtaine de personnes sont venues soutenir leur journal et renouveler leur adhésion comme membre de l'OSBL.

En ouverture d'assemblée, après le mot de bienvenue du président Éric Madsen, M. Yvan-Noé Girouard, directeur de l'Amecq (Association des médias écrits communautaires) et conférencier invité, a offert au public un exposé sur ce qu'est un journal communautaire, sur son fonctionnement et l'importance de son rôle.

M. le maire Réal Pelletier, présent, ainsi que M. Daniel Boucher, conseiller aux communications, ont déclaré en avoir appris beaucoup sur l'impact d'un journal local.

Les participants, dont plusieurs avaient suivi l'atelier d'écriture journalistique, étaient ravis de retrouver M. Girouard qui sait si bien faire passer des

notions de rédaction avec un doigté et un sens pédagogique sans pareil.

Après la pause-café agrémentée de délicieux gâteaux (merci à Francine Germain de Wapitis Val Grand-Bois), la séance a repris avec la partie plus formelle des différents rapports de fonctionnement pour l'année 2009 et du renouvellement des sièges au conseil d'administration du *Journal*. Claude Montagne agissait à titre de président d'élections. Cette année, trois sièges étaient vacants au CA. Bernadette Swennen s'étant représentée, il restait donc à combler les sièges de Josiane Cornillon et de Paulette Vanier qui terminaient leur mandat et ne se représentaient pas. Ils l'ont été sans opposition par Marie-Hélène Guillemain-Batchelor et Richard-Pierre Piffaretti.

La santé du *Saint-Armand* est excellente, son bilan financier est équilibré, et la dernière année de son plan triennal de développement semble bien amorcée. Cependant cette bonne santé ne doit pas rester qu'administrative et, plus

que jamais, nous avons besoin de collaborateurs et du soutien des membres pour qu'il devienne plus fort et plus indispensable à chaque numéro.

En fin d'assemblée, le président Éric Madsen y est allé d'une vibrante affirmation de l'indépendance du *Journal* tout en prônant une politique d'ouverture et de partage avec la population et ses élus.

L'assemblée a été levée vers 17 h. Quelques bouchons ont sauté et les bulles offertes par la SAQ de Bedford ont complété en beauté cette après-midi bien chargée.

Voici la composition du nouveau CA du *Journal* :

Réjean Benoit
Monique Dupuis
Marie-Hélène Guillemain-Batchelor
Pierre Lefrançois
Éric Madsen
Richard-Pierre Piffaretti
Bernadette Swennen

N.B. : Par souci de transparence, il est possible à tous les membres en règle du journal de consulter sur demande les états financiers et les comptes rendus des réunions du CA.

QUILLETHON À LA MÉMOIRE DE FRANCE CHOQUETTE-MESSIER



France Choquette-Messier (1954-2003)

Le 10 avril 2010 s'est tenue la 7^e édition du Quillethon à la mémoire de France Choquette-Messier à la Salle de quilles des Frontières de Bedford. Quelque 232 joueurs, habitués autant que débutants, avaient formé des équipes qui se sont affrontées amicalement.

André Messier, initiateur de cet événement, n'est pas peu fier du travail accompli par sa famille et les nombreux bénévoles. La journée a été animée par Michel Ladouceur. Cette activité de levée de fonds n'aurait pas pu être couronnée de succès sans la généreuse participation des donateurs, des commanditaires, mais aussi des joueurs eux-mêmes qui étaient venus pour la cause et pour le plaisir.

4 500 \$: c'est le montant net amassé durant la journée. Cette somme a été remise à l'équipe d'accompagnement de la Maison Au Diapason (voir encadré). Depuis 2004, chaque année, la contribution du Quillethon à cet organisme augmente, et 2010 marque un record... qui, espère-t-on, sera battu l'an prochain ! André Messier et sa famille remercient tous les acteurs de ce succès.

La Maison Au Diapason

Après 8 années d'attente et d'efforts, la Maison Au Diapason a enfin ouvert ses portes et a reçu son premier patient le 31 mars 2010. Situé à Bromont dans un cadre magnifique, cet établissement est voué aux malades en fin de vie. Il offre gratuitement l'accueil et les soins palliatifs dans la région de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

La Maison Au Diapason continuera d'être financée à la fois par des fonds publics et par la générosité de la population.

Dans un prochain numéro, nous vous présenterons un reportage sur l'incroyable défi qui a fait naître cette maison.

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI

Baker • Dion • Meunier

Se recueillir, se retrouver.

BEDFORD

215, rue Rivière | T 450.248.2911

COWANSVILLE

402, rue de la Rivière | T 450.266.6061

ORDINATEUR -- PHOTOCOPIE

Hi-Tech
INFORMATIQUE

- Photocopie
- Ordinateur et station internet
- Télécopie
- Laminage
- Plastification
- Reliure
- Impression de photo
- Transfert vidéo

190 rue Principale, Bedford 450.248.2670



- Vente d'équipements et d'accessoires
- Mise-à-jour de matériel et de logiciel
- Optimisation des systèmes
- Installation de matériel, de logiciel
- Configuration de connexion internet
- Installation et configuration de réseau



Laperle et son boulanger

Bernard Bélanger & Julie Laperle

Pain au levain - Viennoiseries

Heures d'ouvertures

Mi-octobre à mi-mai	Mi-mai à mi-octobre
Du mercredi au dimanche 8h à 17h	Du mardi au dimanche 7h à 17h
	Jeudi et vendredi jusqu'à 21h

3746, Principale, Dunham 450 295-2068



Charles Pelletier Propriétaire



CHARGEMENT DE PIERRE CHEZ



319 A rang St-Henri
Stanbridge-Station
Québec

1500 chemin des Carrières
St-Armand
Québec

charles.pelletier@bellnet.ca

CELL: 450.203.6291

TELEC: 450.248.2391

B.W. DRAPER ASSURANCE INC.

60, Principale, Bedford, Québec

tel: 450-248-3351 ou 1-800-363-4545

fax: 450-248-4277

www.bwdraper.qc.ca

- | | | | |
|-----------------|--------------|---------------|--------------|
| • Résidentiel | • Groupe | • Résidentiel | • Group |
| • Automobile | • Voyage | • Automobile | • Travel |
| • Ferme | • Médical | • Farm | • Health |
| • Commercial | • Vie | • Commercial | • Life |
| • Cautionnement | • Invalidité | • Bonds | • Disability |

Nos courtiers qualifiés sont toujours à votre disposition!

Our knowledgeable brokers are always happy to be of assistance!

POTERIE PLURIEL SINGULIER



1906 Chemin St Armand
Pigeon hill
www.public.netc.net/aps
248 3527

Participant de LaTournée des 20
Poterie utilitaire & décorative
Cours tournage & raku

COMMUNIQUÉ

Saison touristique 2010 - Ouverture du Musée Missisquoi

Enfin, finie l'attente ! La Société d'histoire de Missisquoi en met plein la vue avec la mise en valeur de sa collection exceptionnelle d'instruments et de machinerie agricoles à l'intérieur de la grange avant-gardiste d'Alexander Walbridge, désignée monument historique et magnifiquement restaurée, dans le hameau de Mystic (Québec). L'inauguration de ce nouveau site du Musée Missisquoi a eu lieu le dimanche 30 mai à la grange Walbridge.

Le site du moulin Cornell à Stanbridge East entame en même temps sa nouvelle saison avec une exposition inusitée intitulée : *Poussière, tu retourneras dans la poussière : à la rescousse des cimetières abandonnés du comté de Missisquoi*. Le prix d'entrée est de 10 \$, ce qui comprend l'entrée aux sites du moulin Cornell, du magasin général Hodge et de la grange Walbridge. Situé sur la Route des vins entre Dunham et Bedford

dans le village pittoresque de Stanbridge East, venez explorer ce bijou des Cantons de l'Est.

Ouvert du 30 mai 2010 au 10 octobre 2010 de 10 h à 17 h, tous les jours.

Pour plus d'information, les prix d'admission et les réservations de groupe :

Pamela Realffe
Tél : 450 248-3153
Fax : 450 248-0420
Courriel :
info@museemissisquoi.ca

LE SAINT-ARMAND VOYAGE...



PHOTO : FAMILLE BAILLEHACHE

Monique et Guy Baillehache lisent *Le Saint-Armand* sur le ferry qui relie Portsmouth (GB) et Caen (FR). En arrière-plan, la vigie du port, la "Spinnacher-Tower".



Omya
Amérique du Nord
Omya St-Armand
une Division d'Omya Canada Inc.
1500, chemin des Carrières
St-Armand (Québec)
Canada J0J 1T0

Tél. (450) 248-2931
www.omya-na.com

Johanne BOURGOIN
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ MAÎTRE VENDEUR

54 des Cèdres, Bedford Canton, QC J0J 1A0
johanne.bourgoin@sympatico.ca

450 248 7465 450 357 4789

ROYAL LEPAGE ST-JEAN

Siège social: 423 St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 2M1



GRAYMONT (QC) INC.
USINE DE BEDFORD
1015, chemin de la Carrière, C.P. 1290
Bedford (Québec)
J0J 1A0
www.graymont.com

Tél.: 450 248 3307
Fax: 450 248 7272
bedford@graymont.com



M A R C O MACALUSO
Agent immobilier affilié
5 1 4 . 8 0 9 . 9 9 0 4



P A S C A L M E L I S
Agent immobilier affilié
5 1 4 . 6 1 7 . 7 7 2 8

VISITEZ NOTRE SUPERBE SITE INTERNET
www.century21realisation.com



BUREAU AU 53 RUE DUPONT, BEDFORD



MARTIN LANDREVILLE
Agent immobilier affilié
5 1 4 . 9 2 6 . 1 8 2 2



LAURIE PELLETIER
Agent immobilier affilié
5 1 4 . 8 2 2 . 1 1 3 3

Ouvert tous les jours de 10 à 17 h
Jusqu'à l'Action de Grâce

Clos Saragnat

L'origine du
Cidre de Glace...

cidre apéritif
vin de paille
vin de glace

100, Chemin Richford, Frelighsburg,
Québec - J0J 1C0
T: 450 298 1444

www.saragnat.com

François Chartier
"COUP DE COEUR"
"D'une richesse inouïe, époustouflant, unique et hors normes."
☆☆☆☆
La Presse - 16 janvier 2010

COWANSVILLE



165, Rue de Salaberry
Cowansville QC J2K 5G9

Tél.: (450) 263-8888
Fax: (450) 263-9379



Tél.: (450) 248-7074

LES CONTENANTS B. M.

LOCATION DE CONTENEURS 20 à 40 VERGES
Résidentiel - Commercial - Industriel

1010 chemin Guthrie
St-ARMAND, Qc
J0J 1T0

Martin Castilloux
Brian Bordo
Propriétaires



Gérald
Giroux
prop.

EXCAVATION GIROUX INC.

TRANSPORT : • GRAVIER • SABLE • PIERRE • TERRE
EXCAVATION • FOSSE SEPTIQUE • CHAMP D'ÉPURATION
VENTE DE COMPOST ET TERREAU

Installateur autorisé
Biofiltre **Bionest**
Enviro-Septic
2 GIROUX STANBRIDGE EAST ESTIMATION
(450) 248-7737
Cell.: (450) 545-6721

LE SAINT-ARMAND EST MEMBRE DE :



L'ASSOCIATION
DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU
QUÉBEC



LA COALITION
SOLIDARITÉ
RURALE
DU QUÉBEC

Philosophie

En créant le journal *Le Saint-Armand*, les membres fondateurs s'engagent, sans aucun intérêt personnel sinon le bien-être de la communauté, à :

- Promouvoir une vie communautaire enrichissante à Saint-Armand.
- Sensibiliser les citoyens et les autorités locales à la valeur du patrimoine afin de l'enrichir et de le conserver.
- Imaginer la vie future à Saint-Armand et la rendre vivante.
- Faire connaître les gens d'ici et leurs préoccupations.
- Lutter pour la protection du territoire (agriculture, lac Champlain, sécurité, etc.).
- Donner la parole aux citoyens.
- Faire connaître et apprécier Saint-Armand aux visiteurs de passage.
- Les mots d'ordre sont : éthique, transparence et respect de tous.

Articles, letters and announcements in English are welcome.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Éric Madsen, **président**
Bernadette Swennen, **vice-présidente**
Monique Dupuis, **secrétaire-coordonnatrice**
Pierre Lefrançois, **trésorier**
Réjean Benoit, **administrateur**
Marie-Hélène Guillemain-Batchelor, **administratrice**
Richard-Pierre Piffaretti, **administrateur**

Jean-Pierre Fourez, **rédacteur en chef**
Anita Raymond, **responsable de la production**

COMITÉ DE RÉDACTION :

Monique Dupuis, Jean-Pierre Fourez, Jean-Marie Glorieux,
Pierre Lefrançois, Éric Madsen

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO :

Daniel Boucher, M.J. Cockerline, France Delsaer, Judith
Gingerich, Claude Montagne, Tony Peirce, Annie Rouleau

RÉVISION DES TEXTES :

Paulette Vanier et Sandy Montgomery

INFOGRAPHIE :

Anita Raymond

CORRECTION D'ÉPREUVES :

Josiane Cornillon et Monique Dupuis

IMPRESSION : Payette & Simms inc.

COURRIEL : jstarmand@hotmail.com

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèques nationales du Québec et du Canada

OSBL : n° 1162201199

PETITES ANNONCES

Coût : 5 \$
Annonces d'intérêt général :
gratuites

Monique Dupuis
450-248-3779

PUBLICITÉ

Marc Thivierge
450-248-0932

ABONNEMENT

Coût : 30 \$ pour six numéros
Faites parvenir le nom et
l'adresse du destinataire ainsi
qu'un chèque à l'ordre et à
l'adresse suivants :

Journal *Le Saint-Armand*
Casier postal 27
Philipsburg (Québec)
J0J 1N0



TIRAGE
pour ce numéro :
3 000 exemplaires

Québec

Le Saint-Armand reçoit le
soutien du ministère de la
Culture, des Communi-
cations et de la Condition
féminine du Québec

Le Saint-Armand est distribué gratuitement dans tous les foyers de Saint-Armand—Philipsburg—Pigeon Hill et dans une centaine de points de dépôt des villes et villages suivants : Bedford, Cowansville, Dunham, Farnham, Frelighsburg, Mystic, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Sainte-Sabine, Stanbridge East et Stanbridge Station.